

COMMOTIONS CEREBRALES

La formation sur les commotions cérébrales, annoncée lors du Stage National de Rentrée aux enseignants et aux dirigeants présents, sera gratuite pour tous les enseignants, dirigeants, arbitres et commissaires sportifs, personnes chargées de surveillance médicale sur les compétitions officielles. Cette formation sera constituée de cinq scènes ludiques et pédagogiques avec avatars.

Les informations plus détaillées devraient suivre début novembre avec l'ouverture de l'accès à cette formation en ligne pour les publics cités ci-dessus.

Dès qu'une commotion est détectée, un arrêt strict de 48 heures de toute pratique sportive est prescrit (la multiplication des commotions potentialise le danger de problèmes neurologiques).

Voici un rappel du protocole préconisé par les autorités médicales lors d'une manifestation sportive :

1. **Une fiche terrain évaluation commotion cérébrale** est rédigée par un médecin sur le lieu de compétition ; s'il y a une réponse positive parmi les six premières questions posées par le médecin à la victime ou aux témoins directs, l'hospitalisation est obligatoirement prescrite. Cette fiche, renseignée, est à envoyer à la FFJDA.
2. **Une fiche appelée 48 heures** est à remettre au blessé ou aux responsables légaux pour leur indiquer la conduite à tenir suite à la commotion cérébrale décelée.
3. S'il n'y a pas de médecin sur place, **une fiche de terrain vulgarisée** similaire est à renseigner par deux personnes responsables de la manifestation sportive avec conduite à tenir en cas de réponse(s) positive(s) aux questions posées.
4. **La licence sera bloquée automatiquement** (impossibilité de s'inscrire via Extranet à toute manifestation) suite à une déclaration de commotion cérébrale avérée, et ce jusqu'à ce que le **médecin de Ligue ou du Pôle déverrouille la licence** en indiquant la date de reprise sur l'Extranet fédéral. Il se basera, pour prendre sa décision, sur les documents transmis (sous secret médical) par le médecin de famille de la victime.

Pour tous les intervenants qui ont accès à TEAMS, la visioconférence du docteur Winkler (commission médicale fédérale) est accessible en ligne dans : Equipes - FFJ DTN Encadrement - DTN - DTR - RAF : FICHIERS - SUPPORT SNR - VIDEO SENSIBILISATION. Elle dure à peu près vingt minutes.

Ensembles, enseignants et dirigeants, nous avons le devoir de tout faire pour préserver la santé et l'avenir de nos pratiquants. Merci à tous pour votre vigilance au quotidien dans ce domaine oh combien important de notre mission de responsable associatif.

Frank VUILLEMINÉY
Directeur Technique Régional

Christian LE CRANN
Président de Ligue